



LE GROUPE LA POSTE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES GROUPE

La Directrice Générale adjointe,
Directrice des Ressources Humaines Groupe

Monsieur Sébastien DELABARRE
Secrétaire Fédéral
Fédération SUD
25 /27 rue des Envierges
75020 PARIS

Paris, le **19 OCT. 2017**

Objet : report des congés.

Monsieur le Secrétaire Fédéral,

Par courrier en date du 26 juillet vous avez appelé mon attention sur le fait que cette année les vacances scolaires de Noël se terminent le 7 janvier 2018 et qu'au regard de la réglementation en vigueur relative aux congés annuels, en principe, seuls les repos exceptionnels pourraient être pris au cours du premier trimestre 2018. Vous souhaitez qu'un report exceptionnel de congés annuels puisse être accordé aux postiers pour leur permettre de passer les vacances de Noël en famille.

Il me semble opportun de rappeler que non seulement la réglementation en vigueur relative aux congés annuels – à savoir, l'instruction du 10 mars de 1986 et la circulaire du 14 mai 1993 – mais aussi les accords nationaux sur la Qualité de la Vie au Travail à La Poste et « Un Avenir pour chaque Postier » affirment tous le principe de l'annualité des congés.

Nous nous sommes donc employés à réunir les conditions nécessaires pour assurer aux postiers la possibilité de prendre l'ensemble de leurs congés durant l'année d'acquisition.

Dans ces conditions, je ne peux pas donner une suite favorable à votre demande qui vise à autoriser un report exceptionnel des congés 2017 jusqu'au 31 mai 2018 car nous devons veiller au respect du principe de l'annualité des congés.

Toutefois, je peux vous assurer que cette année, au regard du calendrier des vacances scolaires de fin d'année, les demandes d'utilisation de congés 2017 seront examinées avec bienveillance :

- Des jours de congés acquis en 2017 pourront être reportés exceptionnellement en 2018 pour permettre de prendre des jours du 2 au 8 janvier 2018 inclus ;
- Cette facilité s'exerce sans modification des jours de congés déjà demandés et accordés jusqu'au 31 décembre 2017.

Vos préoccupations sont directement liées aux nôtres de concilier au mieux les impératifs de nos activités, la nécessaire bonne gestion de ces congés et la qualité de vie des postiers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Fédéral, en l'assurance de ma considération distinguée.

Sylvie François

